



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 81880

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la suppression de l'enseignement de l'allemand en CP et en CE1 dans les écoles élémentaires de Meudon. Anticipant les incertitudes quant à la carte des enseignements de la langue allemande dans le primaire et le secondaire, l'inspecteur de l'éducation nationale et l'équipe enseignante ont décidé, peu avant le vote de la réforme du collège, de retirer cet enseignement pour les classes de CP et en CE1. Un document a ainsi été communiqué aux parents d'élèves, les informant de cette décision. Celui-ci, tout en laissant un semblant de choix à l'élève de poursuivre l'apprentissage de l'allemand, l'incite fortement à se réorienter vers l'apprentissage de l'anglais. Une raison supplémentaire a été invoquée en faveur de ce changement d'organisation, qui est le retrait de personnel municipal en enseignement des langues. Ainsi, les élèves de classes d'allemand de Meudon voient leur possibilité d'apprendre cette langue et cette culture menacée, depuis le primaire jusqu'au secondaire, sous le coup de ce « retrait stratégique ». De nombreuses associations de défense de l'enseignement de l'allemand, tel l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), regardent avec inquiétude le cas de Meudon, craignant que ce genre de situation ne s'étende à d'autres rectorats. Il lui demande donc quel regard le Gouvernement porte sur cette situation et quels aménagements pourraient être prévus pour y remédier.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81880

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2015](#), page 4685

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)